

Délibération n° 2017-110

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIERS ILE-DE-FRANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER D'INSERTION DE LA BATTERIE DE LA POINTE À PALAISEAU

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	61
Présents et représentés	:	71
Votants	:	71

Le mercredi 10 mai 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 mai 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-110

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Christian LECLERC donne pouvoir à Mme. Brigitte PUECH

Délibération n° 2017-110

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE
 Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA
 Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Michèle FRERET
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 Mme. Michelle CHENIAUX donne pouvoir à M. Hervé PAILLET
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

DELEGUES ABSENTS

Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Monsieur Michel ROUYER

Objet : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ETUDES ET CHANTIERS ILE-DE-FRANCE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER D'INSERTION DE LA BATTERIE DE LA POINTE À PALAISEAU

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de Mme. Françoise MARHUENDA.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5216-5 définissant les compétences de la Communauté d'agglomération en matière de politique de la ville ;

VU les contrats de ville des communautés d'agglomération Europ'Essonne et du plateau de Saclay signés respectivement les 17 avril et 3 juin 2015 ;

VU la convention cadre 2015-2017 relative à la gestion de crédits du Fonds Social Européen par l'association de gestion des fonds européen de l'Essonne dont l'association Atout PLIE Nord-Ouest 91 est membre fondateur au titre de la mise en œuvre du DOCUP objectif 3 ;

VU les statuts de l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France ;

VU le projet de convention de partenariat avec l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France pour la mise en œuvre du chantier d'insertion espaces verts et patrimoine de la Batterie de la Pointe à Palaiseau ;

CONSIDERANT les travaux réalisés depuis 2009 sur le site de la Batterie de la Pointe ayant permis d'arrêter le processus de dégradation en cours et de redonner aux bâtiments une grand part de leur aspect d'origine ;

CONSIDERANT l'importance pour le public bénéficiaire de bénéficier d'outils adaptés de mise en situation professionnelle ;

CONSIDERANT que l'association Etudes et Chantiers Ile-de-France, organisme de formation, est agréée dans le cadre de chantiers école par la Région Ile-de-France et la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°5 « Politique de la ville, Santé, affaires sociales » du 24 avril 2017 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec l'association Études et Chantiers Ile-de-France ;
2. DECIDE le versement d'une subvention de 36 000 euros à l'association Études et Chantiers Ile-de-France sise 10 place Jules Valles 91000 EVRY ;
3. AUTORISE le Président à signer la convention et ses avenants éventuels ;

Délibération n° 2017-110

4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré le mercredi 10 mai 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (71 VOIX)

71 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD , Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN , M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER , Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICHARDEAU, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel

Délibération n° 2017-110

ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170510 - lmc 121357 - DE

Date AR Préfecture : 15/5/2017